

Le pont du Martinet (34390 Colombières-sur-Orb)

Notice historique et archéologique

Le pont du Martinet fait partie d'un ensemble d'ouvrages d'art construits au milieu du XVIII^e siècle entre Mons et Colombières, destinés à franchir les ruisseaux qui jusque-là constituaient autant d'obstacles à la circulation à ce niveau de la vallée de l'Orb : les ruisseaux d'Héric, d'Albine, de Madale et, en l'occurrence, le ruisseau d'Arles.

Élevé en 1749 par le maçon B. Cazal (pour un marché adjudgé à 55 000 livres), ce pont a succédé à un passage à gué du ruisseau d'Arles situé à quelques dizaines de mètres en amont, au niveau de la mairie actuelle. Ce gué, puis le pont, avant la construction de la route moderne autour de 1820, étaient raccordés à l'est au chemin dit du Bois del Mas et à l'ouest au chemin menant à Colombières le Haut (actuelle avenue Marcel-Raynal).

Le pont comprend deux arches qui franchissent le ravin du ruisseau d'Arles à un emplacement où celui-ci présente un lit très profond, encaissé et peu large. C'est l'arche ouest qui franchit le lit proprement dit. La seconde arche (côté est), dont la portée est quasi identique à la première, surplombe les restes d'un lit « géologique », bien moins profond, mais *a priori* jamais plus emprunté par le ruisseau. C'est sur cet ancien lit qu'est fondé le pilier central sur lequel retombent les deux arches. En amont comme en aval, ce pilier était muni d'un éperon triangulaire destiné, en cas de crue exceptionnelle, à fendre le flux en amont et à amortir les remous en aval.

La maçonnerie d'origine apparaît homogène, sans reprise : l'appareil est moyen, fait de moellons issus de gisements locaux ; seuls les claveaux des arcs de front sont soigneusement dressés dans un grès relativement fin.

Longitudinalement, la chaussée est légèrement en dos d'âne. Elle était bordée par des parapets épais sommés par des blocs de grès gris parallélépipédiques, sommairement dégrossis et probablement en remploi. Ce dispositif demeure intact côté nord ; de même y est préservé d'origine le refuge aménagé au sommet de l'éperon amont où l'on remarquera la présence d'une croix en fer forgé datant du début du XX^e siècle. Cette croix, scellée dans le parapet, est adossée à ce qui reste d'une croix antérieure, une hampe plate en fer munie d'une pointe lancéolée. Il est probable que cette croix date de la construction du pont et que c'est elle qui est signalée sur le plan cadastral de 1830.

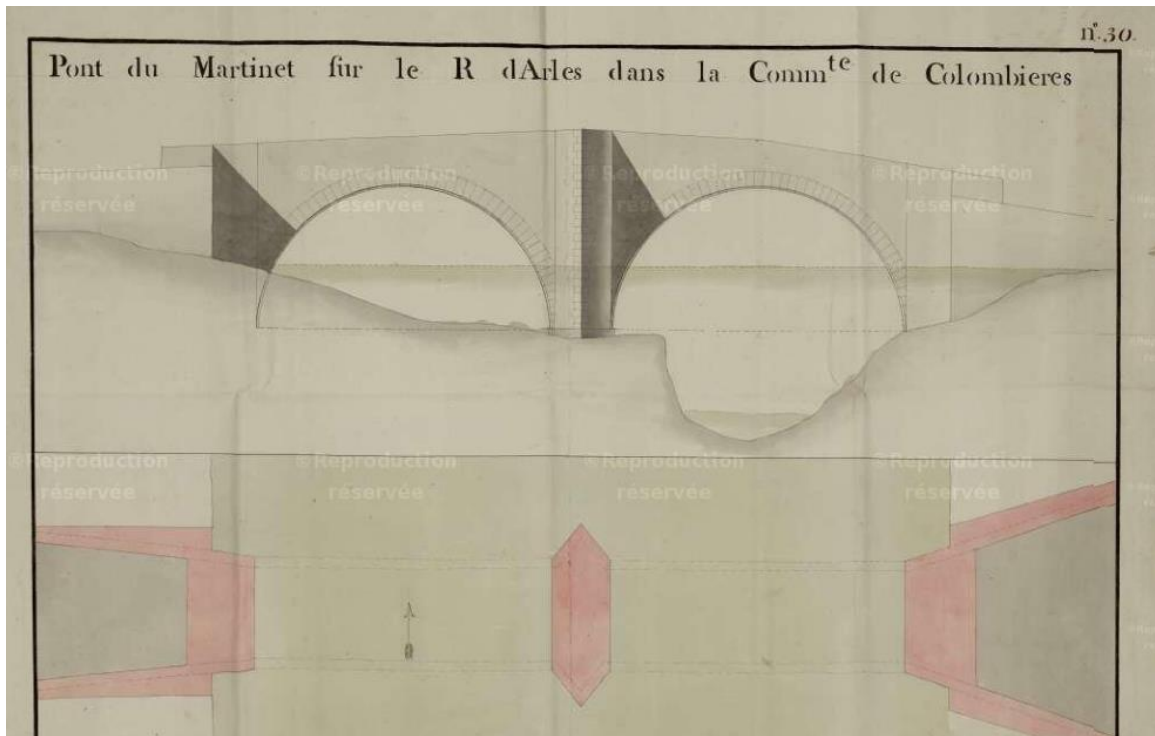
Lors de la construction de la route moderne vers 1820, le pont est naturellement intégré dans son tracé.

En 1888 le pont a été doublé en aval, portant ainsi à environ 8 m sa largeur (sur 30 m de long). C'est au maçon Gallon que l'on doit cet élargissement qui permit alors aux voitures de se croiser. Le nouveau parement aval présente les mêmes caractéristiques que le parement nord, utilisant les mêmes matériaux, les mêmes modules de moellons et de claveaux pour les arcs de front. Une nouveauté : un bandeau faisant larmier recueillant les eaux de pluie de la chaussée courant tout de long. Autres changements : plus d'éperon en aval et un parapet désormais rectiligne, restant toutefois assorti au parapet nord en remployant les matériaux d'origine.

À une date inconnue a été installé un dispositif de tirants de fer régulièrement répartis et traversants au niveau des arcs de front, probablement en raison de l'augmentation de la circulation automobile qui ne pouvait qu'ébranler l'ouvrage.

1977 : des trottoirs en ciment sont aménagés, contre le parapet d'origine côté nord et sur une plus grande largeur côté sud où le parapet a été remplacé par une rambarde métallique.

GB
mars 2022



La plus ancienne vue du pont du Martinet (1768). C'est la façade nord (amont) qui est représentée. Cette vue permet de comprendre l'implantation du pont. En bas, coupe horizontale où la pile centrale présente deux éperons. (*Plans et élévations des ponts du diocèse de Béziers* par Bonnivalle AD C 12235-23)

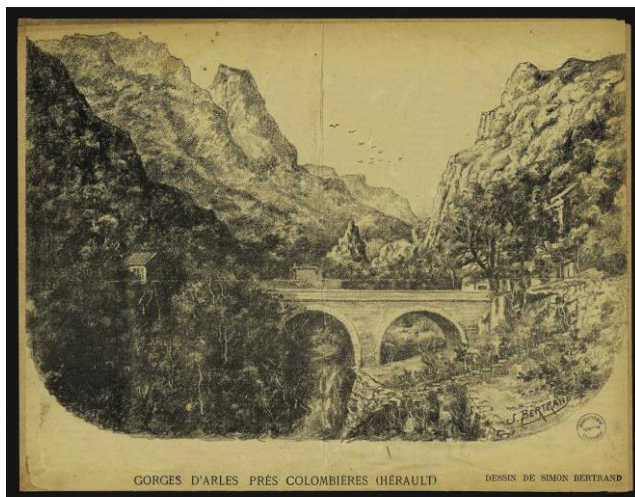


Sur les feuilles du cadastre napoléonien (1830) on s'aperçoit que le refuge amont était déjà muni d'une croix. (AD 3 P 3508)



de beaux rochers, une belle chute d'eau en cascade, de superbes végétations en tout genre, font de ce lieu un site romantique et délicieux. Placé sur un rocher au milieu du lit du torrent, on a en face le superbe tableau qu'on vient d'esquisser; le murmure des eaux des cascades, le frémissement des ondes qui bouillonnent et fuient à travers les rochers qui obstruent leur lit, les coups forts, pressés et cadencés d'un martinet établi en ce lieu, qui interrompent brusquement le silence de cette solitude, jettent l'âme dans un de ces états de rêverie qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer. Il faut se placer au même lieu et dans les mêmes circonstances pour jouir entièrement de ce tableau délicieux.

Deux vues du pont (arche ouest) côté aval en 1822 (Montpellier Méditerranée Métropole, 01652RES-09-175, 01652RES-09-176) que l'on doit au voyageur Jean-Marie Amelin. À droite, extrait de son journal de voyage publié en 1827 où il contemple le ruisseau d'Arles sous le pont du Martinet. (*Guide du voyageur dans le département de l'Hérault*. Paris-Montpellier : Gabon & c^{ie}, 1827, p. 525).



Dessin de Bertrand Simon publié en 1898 (Montpellier Méditerranée Métropole, IFN-10489244) et carte postale ancienne de la même époque (ca 1900-1910 ; DR) : le pont a été doublé en aval, un bandeau-larmier évacue les eaux de la chaussée.



Le millésime gravé sur la clef de l'arc Est, commémorant la nouvelle mise en service du pont. (cl. GB)



Croix du début du XXe siècle installée sur le parapet du refuge d'origine. Cette croix est adossée à la hampe d'une croix plus ancienne datant probablement de la construction du pont. (cl. GB)



Afin de mieux maintenir le pont d'origine à son doublement, le pont a été doté de tirants au niveau des arcs frontaux. (Cl. GB)



Le pont dans son environnement au milieu des années 1950 (CPA ; DR)



La chaussée du pont au milieu des années 1950. Il n'y a pas de trottoir. Le parapet de 1888 à droite est assorti au parapet de 1749 à gauche. (CPA, DR)



Vue actuelle : le changement le plus notable est, en 1977, la suppression du parapet maçonné de 1888 remplacé par une rambarde métallique. (cl. GB)